



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

Rapport d'activité

2018-2019

Table des matières

TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	4
TITRE I : DISPOSITIONS LIMINAIRES.....	5
CHAPITRE 1 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT.....	5
SECTION 1 : COMPOSITION DU BUREAU.....	5
SECTION 2 : COMPOSITION DU SECRÉTARIAT.....	5
CHAPITRE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS.....	6
TITRE II : RAPPORTS GÉNÉRAUX.....	8
CHAPITRE 1 : REGARD DU SECRÉTARIAT.....	8
CHAPITRE 2 : REGARD DE LA COPRÉSIDENTENCE.....	9
SECTION 1 : FLORENT AYMONT.....	9
SECTION 2 : DAVID RACCAUD.....	10
CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOSSIERS DE L'ANNÉE.....	12
SECTION 1 : BOURSES D'ÉTUDES.....	12
SECTION 2 : COMMISSION D'AIDE AUX RECOURS ESTUDIANTINS.....	12
SECTION 3 : DON DU SANG.....	13
SECTION 4 : ÉLECTION SECRÉTAIRE COMPTABLE.....	13
SECTION 5 : ENQUÊTE COMMENT ALLEZ-VOUS ?.....	13
SECTION 6 : FONDS DE SOLIDARITÉ ÉTUDIANT.....	14
SECTION 7 : GROUPE DE TRAVAIL EUA (anciennement : <i>PROMOTING ACTIVE LEARNING</i>).....	15
SECTION 8 : HARCÈLEMENT SEXUEL.....	15
SECTION 9 : JOURNÉE D'ACCUEIL.....	15
SECTION 10 : JOURNÉE DE L'ÉGALITÉ DES ÉTUDIANT-E-S.....	16
SECTION 11 : POINT. VIRGULE,.....	16
SECTION 12 : PROBLÈMES JURIDIQUES.....	16
SECTION 13 : SUBVENTIONS.....	17
SECTION 14 : UNILIVE.....	18
SECTION 15 : VIN CHAUD.....	18
SECTION 16 : VORTEX.....	18
SECTION 17 : REGLEMENTS.....	18
SECTION 18 : PROJET LOGEMENTS.....	18
CHAPITRE 4 : RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE <i>L'AUDITOIRE</i>	19
SECTION 1 : ÉVÉNEMENTS.....	19
SECTION 2 : COMITÉ DE RÉDACTION.....	19
CHAPITRE 5 : RAPPORTS DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S.....	20
SECTION 1 : COMMISSION DE CONTRÔLE.....	20
SECTION 2 : COMMISSION DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE.....	20

SECTION 3 : COMMISSION SOCIALE	20
TITRE III : RAPPORTS D'INSTITUTIONS TIERCES	21
CHAPITRE 1 : COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA DIRECTION.....	21
SECTION 1 : COMMISSION DE L'ALIMENTATION.....	21
SECTION 2 : COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	21
SECTION 3 : COMMISSION DE DURABILITÉ.....	21
SECTION 4 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ.....	21
SECTION 5 : COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT	22
SECTION 6 : COMMISSION QUALITÉ ET VALORISATION	23
SECTION 7 : COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	23
SECTION 8 : COMMISSION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE	23
SECTION 9 : CONSEIL DES AIDES SOCIALES	23
SECTION 10 : COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES	23
SECTION 11 : FOND D'INNOVATION PEDAGOGIQUE.....	24
CHAPITRE 2 : AUTRES INSTITUTIONS	25
SECTION 1 : COMMISSION CANTONALE DES BOURSES D'ÉTUDES	25
SECTION 2 : CONSEIL DE FONDATION DE LA FSLE	25
CHAPITRE 3 : UNION DES ÉTUDIANT-E-S DE SUISSE.....	26
SECTION 1 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ (CODEG)	26
SECTION 2 : COMMISSION DES FINANCES (COFI)	26
SECTION 3 : COMMISSION INTERNATIONALE ET DE SOLIDARITÉ (CIS)	26
SECTION 4 : COMMISSION DE LA POLITIQUE DES HAUTES ÉCOLES (HOPOKO).....	26
SECTION 5 : COMMISSION SOCIALE (SOKO).....	26
SECTION 6 : CONSEIL DES SECTIONS.....	27

TABLE DES ABRÉVIATIONS

AD	Assemblée des Délégué-e-s
AEDL	Association des Etudiants en Droit de Lausanne
AERo	Association des Etudiant-e-s Romand-e-s
CARE	Conseils et Aide aux Recours Etudiants
CHF	Francs suisses
CSE	Centre de Soutien à l'Enseignement
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
etc.	<i>Et cætera</i>
ESU	European Student Union
EUA	European University Association
FAE	Fédération des Associations d'Etudiant-e-s
FSE	Fonds de Solidarité Etudiant
FSLE	Fondation Solidarité Logement pour les Etudiant-e-s
M.	Monsieur
MA	Maître Assistant-e
MER	Maître d'Enseignement et de Recherche
Mme	Madame
OCBE	Office Cantonal des Bourses d'Etudes
p.	Page
SASME	Service des Affaires Sociales et de la Mobilité Etudiante
SOC	Service d'Orientation et Carrières
UNES	Union des Etudiant-e-s de Suisse
UNIL	Université de Lausanne

TITRE I : DISPOSITIONS LIMINAIRES

CHAPITRE 1 : COMPOSITION DU BUREAU ET DU SECRÉTARIAT

SECTION 1 : COMPOSITION DU BUREAU

Rentrée 2018

Coprésidence : Florent Aymon, Loïc Pillard

Domaine Politique de la formation : Jeanne Berche, Anton Zeller, David Raccaud

Domaine Services et communication : Niels Rohrer, Doïc Golay, Maria Trujillo, Tanguy Humbert

Décembre 2018

Election de David Raccaud à la coprésidence

Coprésidence : Florent Aymon, David Raccaud

Domaine Politique de la formation : Jeanne Berche, Anton Zeller, Loïc Pillard

Domaine Services et communication : Niels Rohrer, Doïc Golay, Maria Trujillo, Tanguy Humbert

Février 2019

Démissions de Doïc Golay, Maria Trujillo, Tanguy Humbert

Election de Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Federico Seragnoli

Coprésidence : Florent Aymon, David Raccaud

Domaine Politique de la formation : Jeanne Berche, Anton Zeller, Loïc Pillard

Domaine Services et communication : Niels Rohrer, Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Federico Seragnoli

Avril 2018

Démission de Anton Zeller

Coprésidence : Florent Aymon, David Raccaud

Domaine Politique de la formation : Jeanne Berche, Loïc Pillard

Domaine Services et communication : Niels Rohrer, Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Federico Seragnoli

SECTION 2 : COMPOSITION DU SECRÉTARIAT

Rentrée 2018

Secrétaire générale : Pauline Mottet

Secrétaire comptable : Angélique Cornet

Rentrée 2019

Secrétaire générale : Pauline Mottet

Secrétaire comptable : Benjamin Souane

CHAPITRE 2 : RÉPARTITION DES DOSSIERS

Agenda	Anton Zeller, Eleonora Shihab
Assurance-Qualité	Loïc Pillard, Anton Zeller
Atelier participatif <i>La Grange</i>	Loïc Pillard
Atelier participatif <i>Vortex</i>	Loïc Pillard
Bourses	Florent Aymon, David Raccaud, Jeanne Berche
Commission d'Aide aux Recours Estudiantins	Loïc Pillard, David Raccaud
Citations	Florent Aymon
Crédits associatifs	Florent Aymon
Concours photos	Tous
Concours Rectorat	Jeanne Berche, Federico Seragnoli
Conseil des aides sociales	David Raccaud
Contact Médias	Florent Aymon, David Raccaud
Don du sang	Jeanne Berche, Eleonora Shihab, Viktor Gradoux
Durabilité	Florent Aymon
Enquête <i>Comment allez-vous ?</i>	Viktor Gradoux, Eleonora Shihab, Anton Zeller
Erasmus+	Florent Aymon
Espace Associations	Florent Aymon
Graphisme	Viktor Gradoux, Florent Aymon
Groupe de travail <i>Promoting active learning</i>	Loïc Pillard
Harcèlement sexuel	Niels Rohrer
Informatique	David Raccaud
Journée d'accueil	Loïc Pillard, David Raccaud, Niels Rohrer
Journée de l'Egalité des Etudiant-e-s	Jeanne Berche, Niels Rohrer

Logement	Niels Rohrer
Micro-ondes	Pauline Mottet (SG)
Office cantonale des bourses d'études	Florent Aymon, David Raccaud
Point. Virgule,	Maria Trujillo Gomez, Federico Seragnoli, Niels Rohrer
Problèmes juridiques	Loïc Pillard, David Raccaud
Relations internationales	Florent Aymon
Réseau Suisse des Hautes Ecoles	Florent Aymon, David Raccaud
Réseaux sociaux	Florent Aymon
Restauration	Florent Aymon
Site web	David Raccaud
Stages	Anton Zeller, Federico Seragnoli
Subventions	Jeanne Berche, Anton Zeller, Florent Aymon
Taxes d'étude	Florent Aymon, David Raccaud
Troc-O-Pole	Viktor Gradoux
Union des Etudiant-e-s de Suisse	Florent Aymon
Unilive	Florent Aymon
Vin chaud	Florent Aymon

TITRE II : RAPPORTS GÉNÉRAUX

CHAPITRE 1 : REGARD DU SECRÉTARIAT

Après une année complète au secrétariat, il devenait beaucoup plus évident de m'organiser et de travailler au mieux sur l'ensemble des (nombreux) dossiers de la FAE. Cette nouvelle année académique a pourtant une fois encore réservé son lot de surprises.

Une fois n'est pas coutume, les membres du Bureau se sont particulièrement intéressés aux dossiers des Services. L'enquête téléphonique « Comment allez-vous » ainsi que le Don du sang ou les octrois de subventions, notamment, se sont ainsi très bien déroulés. Cependant, nous avons décidé de porter une attention particulière aux dossiers politiques, un peu laissés de côté ces dernières années. Le semestre d'automne a d'emblée été bien chargé, avec la campagne menée au sujet du référendum contre la baisse du montant octroyable via le FSE. Campagne d'affichages, débat filmé, mise en place du vote en ligne, et nombreuses questions et interviews de la part des médias nous ont ainsi largement occupés. Si la tension était palpable au sein du Bureau, l'expérience fut finalement très enrichissante et permit de resserrer les liens de l'exécutif, tout en rapprochant également le Bureau des délégué-e-s du législatif.

Ce sont les grèves qui ont rythmé le semestre de printemps : celles pour le climat d'abord, que la FAE a soutenu via un appel à la grève, sans oublier la Grève des femmes du 14 juin, lors de laquelle l'une de nos déléguées a accepté de co-écrire et lire un discours de la FAE. Cette année était d'ailleurs le moment idéal pour faire un état des lieux du harcèlement sexuel à l'Unil, en proposant un sondage à l'ensemble de la communauté estudiantine. Nous avons été surpris de recevoir plus de 2000 réponses, et avons donc souhaité mettre une place une campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel. Un groupe de travail particulièrement motivé a été constitué, dont les résultats seront visibles d'octobre à décembre 2019 dans les bâtiments principaux du campus.

Cette année a il me semble été particulièrement positive concernant les liens de la FAE avec l'ensembles des associations et services de l'Unil. Nous avons renforcé nos contacts avec l'Agepoly, avec qui nous avons travaillé à plusieurs reprises, mais aussi avec plusieurs services de l'Unil (SASME, SOC, Unibat, Unicom, Bureau de l'égalité, etc.), tout en établissant une bonne communication avec Fédérond. La collaboration avec notre assemblée des délégué-e-s s'est également très bien passée, avec une équipe motivée et des débats intéressants et constructifs (la plupart du temps).

Loïc a de plus laissé sa place de co-président, tout en reprenant la gestion de la CARE. Il a par ailleurs fait un travail remarquable dans sa gestion de ce service, tout comme les quatre nouvelles et nouveaux juristes recruté-e-s cette année et qui ont déjà gagné un certain nombre de recours. Ma collaboration avec David et Florent, co-présidents, ainsi qu'avec notre secrétaire comptable, Angélique, s'est particulièrement bien déroulée et ce fut un réel plaisir de travailler ensemble et d'apprendre d'eux.

Pour l'année prochaine, il s'agira de rester attentifs à l'avancée des dossiers politiques tout en gardant la même qualité concernant les services. Le défi principal sera la passation des dossiers à la nouvelle équipe, puisque le tournus des membres a été très important lors du dernier semestre et que le recrutement continuera dès la rentrée. Les derniers « anciens » membres étant également sur le départ, il s'agira pour la « nouvelle » équipe de prendre ses marques et de s'intéresser à l'ensemble des dossiers, afin que la FAE continue de défendre les droits et intérêts des étudiant-e-s au mieux.

CHAPITRE 2 : REGARD DE LA COPRÉSIDENTENCE

SECTION 1 : FLORENT AYMON

Cette année a été à nouveau riche en émotion pour moi, puisque j'ai continué mon mandat de Coprésident tout au long de l'année, avec en plus des représentations au niveau national et international. Par ailleurs, de nombreux membres du bureau ont été remplacés, notamment notre ancien Coprésident Loïc Pillard qui a laissé sa place à David Raccaud au mois de décembre 2018, ainsi que tous les membres du bureau au fur et à mesure de l'année. Ces changements constants sont un vrai défi pour la Coprésidence car une fois les nouvelles-eaux formé-e-s, ils-elles s'en vont aussitôt et tout est à recommencer. C'est une réalité dont il faut tenir compte, mais qui est une constante dans les associations d'étudiant-e-s et avec laquelle il faut composer, car ce sont bien les personnes qui rendent ce poste intéressant.

De plus, le référendum universitaire, bien que « perdu » par la FAE a permis de resserrer les liens au bureau, ainsi qu'avec le secrétariat. De très nombreux projets ont ainsi pu être menés à bien et je pense pouvoir affirmer que la FAE n'a jamais aussi bien fonctionné que durant cette année 2018-2019. Ceci étant entre autres dû à un noyau durable qui a permis la transmission du savoir, et à une ambiance de travail conviviale.

Au niveau des dossiers de gros travaux ont été entrepris sur le Fond de Solidarité Etudiant pour trouver une solution aux pertes successives des années précédentes. Le budget ayant été respecté cette année, la réforme semble avoir porté ses fruits. Les finances étaient d'ailleurs un de mes dossiers principaux liés à mon rôle de Coprésident et malgré une politique des finances que certains pourraient qualifier d'austère ; le budget général ayant pu être tenu avec un léger bénéfice, ces mesures étaient justifiées et nécessaires suite aux énormes pertes précédentes.

Enfin, c'est avec beaucoup de regrets que j'écris mon dernier rapport d'activités vu que je quitterais la FAE dès la première Assemblée des Délégué-e-s de l'année académique 2019-2020, pour rejoindre l'Union Suisse des Etudiant-e-s à Berne. En effet, c'est avec beaucoup de tristesse que je laisse un « trio de direction » incroyable qui avant d'être des collègues sont désormais de très bons amis. Je quitte donc ce mythique bureau 1192 après deux ans et demi de travail, de sueur et de rapports rendus, mais avant tout de bons moments et de rires.

SECTION 2 : DAVID RACCAUD

Comment répondre à la question du « Regard de la coprésidence », mon regard valant constamment entre les multiples activités de la FAE. Du bureau de coprésident, dont j'ai hérité en décembre 2018, la première chose que je vois n'est autre que les membres composant l'exécutif de la FAE. Ayant été élu en septembre 2017, de l'ancienne équipe, il ne reste plus que Loïc Pillard et Florent Aymon, sans compter la secrétaire générale, Pauline Mottet. C'était donc une année remplie de renouvellement, et cela ne semble pas s'arrêter de sitôt, avec une rentrée 2019 qui s'annonce également forte en nouve-lles-aux arrivant-e-s. Ces rencontres constantes et travailler avec des individus de milieux si différents font parties des expériences les plus enrichissantes de l'expérience incroyable d'être membre de la Fédération des associations d'étudiant-e-s.

Face à mon bureau est assis Florent Aymon, qui nous quitte en septembre 2019 pour rejoindre les rangs du bureau de l'UNES. Malgré notre désaccord politique quasi constant, nous avons fait un travail que je pense remarquable durant ce semestre ensemble à la tête de notre fédération, entre les nombreux communiqués et prises de position écrites comme orales, les présidences d'assemblées des délégué-e-s, la gestion du bureau et de ses membres, dont certain-e-s débordant d'énergie à canaliser pour éviter une faillite, ou encore les nombreuses fois où nous avons fait un peu de figuration pour l'image de l'association.

Accompagnés dans notre mandat par Pauline Mottet, assise à un demi-tour de ma chaise et qui nous soutient et nous supporte à longueur de semaine, elle ne compte plus les mails reçus, les procès-verbaux rédigés et les heures passées dans le fameux bureau d'Anthropole 1192.

Élu en décembre 2018, je n'ai commencé que réellement mon mandat en février 2019, pour coprésider une équipe pour un semestre qui était certes moins chargé que le précédent, mais tout de même parsemé de péripéties qui surent nous occuper. L'année 2019 commença politiquement, avec les impressionnantes grèves du climat, organisé spontanément par des gymnasiens-ne-s et étudiant-e-s. Impressionnés par ce mouvement et sous l'impulsion de notre AD, nous avons publié un appel à la grève envoyé à tou-te-s les étudiant-e-s de l'Unil. De plus, notre fédération a été approchée et a suivi les nouvelles associations qui se sont créées pour promouvoir et coordonner la durabilité sur le campus. Je me réjouis de voir la suite.

Mais comment parler de l'année 2019 sans aborder la Grève des Femmes, qui eut lieu le 14 juin 2019 et qui marquera sans aucun doute l'Histoire. Nous avons été abordés pour appuyer la demande de ne pas mettre d'examen à cette date-là, ainsi que pour faire un discours lors de cette journée historique. De plus, pour donner un « après 14 juin » et faire suite à notre sondage sur le harcèlement à l'Unil, nous avons mis sur pied une grande campagne de sensibilisation, qui devrait avoir lieu dans le courant du semestre d'automne 2019. Cette campagne fut un grand investissement de la part du bureau et de notre SG, sans oublier les membres du groupe de travail et démontre la capacité qu'à la FAE de travailler avec les instances officielles de l'université de Lausanne.

Si les grèves ont rythmé la vie des étudiant-e-s, la FAE n'a pour autant pas chômé. Entre les dossiers habituels, comme le don du sang, les subventions et autres joyeusetés, le FSE avec son fameux référendum nous a bien occupé durant le premier semestre. Si la position de la FAE n'a pas été suivie par le corps étudiantin et que le taux de participation était misérable, la campagne a été une riche expérience personnelle et qui renforça cohésion au sein du bureau et nous rapprocha de nos délégué-e.

Dernier point chaud de l'année 2018-2019, le racisme et plus particulièrement la problématique du « Backface ». Cette énième polémique et l'absence de condamnation de la direction de l'université de Lausanne fut violemment réprimandée, à juste titre, par nos délégué-e-s. Si des actions sont en

cours, il est fondamental que nous restions attentifs à ce sujet pour que ce genre d'actes ne puissent plus avoir lieu.

Enfin, pour terminer, il ne me reste plus qu'à souhaiter à mon ami et collègue Florent Aymon une belle suite d'aventure dans la défense de la cause estudiantine, avec sa récente élection au bureau exécutif de l'UNES ainsi que son intérêt certain pour l'ESU. Il me semble également obligatoire de remercier toutes et tous les membres du bureau de la FAE pour le travail effectué tout au long de l'année. En plus des membres du bureau, n'oublions pas les délégué-e-s qui, une fois par mois, ont eu le courage de passer de trop longues AD à débattre sur des sujets souvent très importants, parfois un peu moins, presque toujours dans le respect. Pour terminer, un merci tout particulier à Pauline Mottet, sans qui la fédération ne ferait pas le tiers du quart des services que nous arrivons à proposer aujourd'hui et, plus personnellement, une des personnes les plus formidable qui m'a été donné de rencontrer.

CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX DOSSIERS DE L'ANNÉE

SECTION 1 : BOURSES D'ÉTUDES

Suite au travail de la FAE les retards liés au nouveau (2016) système des bourses d'études se sont bien résorbés, bien que la situation ne soit toujours pas idéale puisque plusieurs centaines de dossiers accusaient encore plus de 90 jours de retard au mois de novembre 2018.

Toutefois, la FAE a pu à des nombreuses reprises intervenir et conseiller l'OCBE pour la situation ainsi que le barème des bourses d'études soit amélioré, à travers la plateforme OCBE mise en place par M. Pierre-Yves Maillard. En effet, les frais effectifs de loyers sont désormais pris en compte. De plus les montant pour les frais de repas et de transport ont été adaptés respectivement aux coûts actuels et aux nouvelles zones mobilis.

Fin 2018, l'OCBE annonçait un nombre de demandes d'environ 11'000, en hausse de 4% par rapport à l'année précédente. Cette nouvelle est à double tranchant, car soit elle indique une augmentation de la précarité étudiante, ce qui est très mauvais signe, soit elle indique que le service des bourses d'études est mieux connu et utilisé pour aider un plus grand nombre de personnes ce qui est positif.

Au mois de juin 2019, 3500 dossiers avaient déjà été enregistrés à l'OCBE avec plus de 1000 réponses rendues. Dorénavant, les demandes sont traitées en ligne sauf exception. Le système a pu être testé par la FAE avant sa mise en place et les erreurs relevées ont pu être corrigées avant sa publication.

Finalement, la FAE est tout de même déçue qu'aucune réponse concrète n'a pu être apportée à la motion déposée au Grand Conseil Vaudois le 27 mars 2018 au sujet des frais d'acquisition d revenu. De plus, avec le changement de personnel à la tête du département la procédure ne s'en trouve que rallongée.

SECTION 2 : COMMISSION D'AIDE AUX RECOURS ESTUDIANTINS

Beaucoup de changements ont été opérés durant cette année académique. Durant l'année académique 2017-2018, la CARE a eu un gros déficit en termes d'effectifs, ce qui n'a pas été sans poser des problèmes quant au traitement des demandes de recours. M David Raccaud, administrateur et responsable de la CARE depuis mars 2018, a lancé une campagne de recrutement au début de l'automne 2018 afin de renouveler intégralement l'équipe de juristes œuvrant au sein de la CARE, juristes qui doivent être titulaires d'un Bachelor en droit et suivre un Master en droit ; pour la première fois, un véritable recrutement avec un appel à candidature a été réalisé, les anciens recrutements se faisant plutôt par le bouche-à-oreille. Parmi la dizaine de candidatures reçues, quatre personnes ont été retenues et engagées à partir du 19 octobre 2018 : il s'agit de Mme Alice Barras, de Mme Charlotte Pittet, de M. Malik Oudina et de M. Kevin Togni. M. Joachim Léger, ancien membre de la FAE et fondateur de la CARE, s'est occupé de la formation de la nouvelle équipe. En outre, depuis le 1^{er} décembre 2018, M. David Raccaud a cédé sa place d'administrateur et responsable à M. Loïc Pillard, rejoint au printemps 2019 par Mme Eleonora Shihai.

En février 2019, suite à une proposition du Bureau, l'AD de la FAE a décidé d'élargir les compétences de la CARE à tous problèmes juridiques touchant un-e étudiant-e de l'UNIL, et non plus se concentrer uniquement sur les recours contre les décisions administratives de l'UNIL (échec à un examen, refus d'immatriculation). Cette décision fait suite à plusieurs sollicitations d'étudiant-e-s rencontrant des problèmes dans le renouvellement de leur permis de séjour. Par conséquent, le nom officiel de la CARE a dû être changé, passant de *Commission d'Aide aux Recours Etudiantins* à

Conseils & Aide aux Recours Etudiants (comme vous pouvez aisément le constater, l'acronyme reste inchangé... coïncidence ? je ne crois pas). De plus, la page internet de la CARE a dû être passablement modifiée, notamment pour la rendre plus claire pour les personnes souhaitant bénéficier d'une aide juridique.

Depuis le 19 octobre 2018, la CARE a reçu 76 demandes, dont 48 étaient des recours *stricto sensu* contre des examens (soit 64% des demandes) ; seuls 4 recours parmi ce 48 ont été admis (soit 8% des recours). Les autres demandes concernent majoritairement des problèmes liés aux inscriptions aux examens, à des problèmes d'ordre relationnel avec le corps enseignant ou des problèmes touchant au droit du bail. Des problèmes dans le renouvellement du permis de séjour, de refus de bourses d'études et d'équivalences académiques sont plus sporadiques. La CARE s'est également penchée sur la problématique du temps de consultation des copies d'examens à la Faculté des HEC et sur les modalités de paiement de la taxe de retard pour l'inscription aux examens (cf. Problèmes juridiques).

Durant toute cette année académique, l'équipe de juristes à la CARE a fait preuve de beaucoup d'investissement dans son travail réalisé avec rigueur et professionnalisme. C'est à regret qu'il faudra sans doute songer à un renouvellement, au moins partiel, de l'équipe durant l'année académique à venir.

SECTION 3 : DON DU SANG

Cette année encore, l'accueil santé et la FAE ont unis leur force pour organiser les journées de don du sang qui se sont déroulées le 4-5-6 décembre 2018 et 2-3-4 avril 2019. Motivés à sensibiliser la population estudiantine à cet événement, le bureau s'est chargé de produire une affiche pour attirer le maximum de donneurs mais aussi de bénévoles. Ces derniers se sont occupés de tenir le stand de collation afin d'offrir un réconfort à ceux qui venaient donner leur sang. Une de nos tâches a été de réaliser un planning afin que chaque personne bénévole puisse être présente sur un créneau horaire.

Bien que ce travail peut se révéler être assez complexe du fait que certains étudiants ne se sont pas présentés, l'entraide et la bonne humeur ont été le leitmotiv des étudiants présents sur le stand. Le don du sang du semestre d'automne s'est clôturé sur un apéritif où chaque étudiant bénévole a été convié. Une fois de plus, un grand nombre de personnes a répondu présent et l'ambiance y était agréable.

SECTION 4 : ÉLECTION SECRÉTAIRE COMPTABLE

Comme toutes les années, nous avons élu un remplaçant pour notre secrétaire comptable partante, Angélique Cornet. Parmi la dizaine de candidatures reçues, trois candidat-e-s ont été vu-e-s en entretien individuel ; outre les questions usuelles propres à tout entretien d'embauche, deux petits exercices pratiques ont été soumis, afin d'estimer le niveau de leurs connaissances en comptabilité. En fin de compte, M. Benjamin Souane a été choisi comme nouveau Secrétaire comptable pour l'année académique 2019-2020.

SECTION 5 : ENQUÊTE COMMENT ALLEZ-VOUS ?

Chaque année, la FAE coordonne en collaboration avec le SOC l'enquête téléphonique *Comment allez-vous ?*. Le but de l'enquête est de savoir comment les étudiant-e-s de première année s'adaptent à l'Université de Lausanne et de pouvoir les diriger vers les personnes compétentes en cas de soucis.

L'enquête s'est déroulée sur plus de trois semaines, du 5 novembre au 29 novembre 2018, du lundi au vendredi entre 17h15 à 20h. Les questions spécifiques de cette année portaient sur la Journée d'accueil, journée à laquelle la FAE participe aussi.

La FAE s'est spécifiquement chargée de recruter 20 étudiant-e-s pour les postes de téléphoniste en s'appuyant sur les critères suivants : connaissances des langues, faculté, égalité des genres, expérience dans le domaine, motivation, disponibilités. Elle a aussi mis en place le planning de la supervision pour les membres du Bureau et s'est occupée d'acheter les provisions pour les collations pour toute l'équipe des téléphonistes. Durant toute la durée de l'enquête, deux membres de la FAE étaient présent-e-s pour superviser le déroulement de l'enquête et soutenir les téléphonistes en cas de besoin.

Au final, 1'107 étudiant-e-s ont répondu aux questions, ce qui représente un taux de réponses enregistrées de 38.6% pour cette édition. Malheureusement ce pourcentage est inférieur de 4% au taux de l'année précédente.

La collaboration entre la FAE et le SOC s'est extrêmement bien déroulée. A la fin de l'enquête, un souper a été organisé par le SOC et la FAE pour les téléphonistes, afin de les remercier pour leur investissement.

SECTION 6 : FONDS DE SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

A la fin de l'année académique 2017-2018, alors que le fonds de solidarité étudiant avait été plus que jamais sollicité, l'assemblée des délégué-e-s avait pris la décision difficile d'abaisser le montant maximal autorisé à CHF 500.- au lieu de CHF 580.-. L'objectif était de pouvoir offrir une aide à un peu plus d'étudiant-e-s, le budget de CHF 45'000.- ne pouvant pas être augmenté pour le moment puisque la FAE essayait déjà des pertes au niveau financier.

Lors de la première assemblée législative de l'année 2018-2019, le syndicat SUD étudiant-e-s et précaires est venu manifester contre la baisse de ce montant. Les délégué-e-s ont décidé de maintenir la baisse. Le syndicat a alors lancé un référendum auprès de l'ensemble des étudiant-e-s de l'Unil. Ce référendum a été largement médiatisé, pourtant peu d'étudiant-e-s ont semblé s'intéresser réellement à la problématique. Un vote a alors été soumis à l'ensemble de la communauté estudiantine, avec la question suivante : « Acceptez-vous la modification du montant maximal octroyable par étudiant-e de CHF 580.- à CHF 500.- ? » Avec un taux de participation décevant de 12.8%, 54.65% des étudiant-e-s votant ont décidé de maintenir l'aide à CHF 580.-

Ce référendum a constitué un grand challenge pour les membres du Bureau, qui ont dû s'organiser au mieux avec leurs cours et autres activités pour mener à bien cette campagne. Malgré beaucoup de stress et certaines tensions, l'équipe est ressortie de ce vote soudée et grandie grâce à cette expérience particulière.

Finalement, cette année académique s'est passée d'une toute autre manière que prévue. En effet, les retards dans l'attribution des bourses de l'OCBE se sont un peu résorbés, tandis que le SASME élargissait ses critères d'éligibilité. Nous n'avons aucune certitude quant aux causes ayant mené à une baisse des sollicitations de notre fonds. L'année académique s'est finalement terminée sans que le budget de CHF 45'000.- ne soit entièrement dépensé. Il s'agira de rester attentif à l'évolution des demandes sur les prochaines années, afin d'éviter de se retrouver dans une situation de crise à l'avenir.

SECTION 7 : GROUPE DE TRAVAIL EUA (anciennement :*PROMOTING ACTIVE LEARNING*)

En novembre 2018 a eu lieu le dernier meeting du groupe de travail *Promoting active learning* à Porto (après trois meetings, respectivement, à Malmö en avril 2018, à Cork en juin 2018 et à Enschede en septembre 2018), auquel participait M. Loïc Pillard et M. Emmanuel Sylvestre, directeur du Centre de soutien à l'enseignement : c'était l'occasion de rencontrer les autres groupes de travail et d'échanger sur différentes thématiques liées à l'enseignement supérieur. Pour clôturer ce travail, le rapport rédigé par le groupe de travail a été publié sur le site de l'EUA en janvier 2019.

<https://eua.eu/resources/publications/814:promoting-active-learning-in-universities-thematic-peer-group-report.html>

Suite à une proposition de M. Emmanuel Sylvestre, M. Loïc Pillard a accepté de participer à un deuxième groupe de travail de l'EUA, portant cette fois sur les *students assessments* : deux rencontres ont déjà eu lieu, une à Lausanne en mai 2019 et une à Madrid en juillet 2019 ; une troisième rencontre aura lieu en novembre au Portugal. D'intéressantes discussions ont porté sur les différents types de travaux demandés aux étudiants dans le cadre de leurs études (examens écrits ou oraux, rapports, présentations orales, etc.) et sur la façon de les comparer à l'aide d'outils, notamment en termes de *learning outcomes*. Un rapport sera potentiellement également publié à terme sur le site de l'EUA.

SECTION 8 : HARCÈLEMENT SEXUEL

Durant le semestre de printemps, la FAE s'est chargée de mettre en place un sondage afin de récolter des témoignages d'étudiant-e-s ayant, au cours de leur cursus académique, subi une forme de harcèlement sexuel. Au final, ce n'est pas moins de 2'000 étudiant-e-s qui ont répondu à ce sondage.

A la lumière de ce rapport, la FAE a décidé de mettre en place une campagne de prévention contre le harcèlement. Grâce à la mise en place d'un GT au sein de l'AD, les délégué-e-s et les membres du bureau ont élaboré, après plusieurs séances, une campagne de lutte regroupant, entre autres, sticker, logos, affiches et slogan.

La FAE est actuellement en train de travailler pour la mise en place de la campagne dans les plus brefs délais.

SECTION 9 : JOURNÉE D'ACCUEIL

La traditionnelle Journée d'accueil des nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants s'est déroulée le vendredi 14 septembre 2018. Pour la première fois, les étudiant-e-s ont été séparé-e-s en deux groupes pour la séance d'information générale (un groupe le matin, l'autre l'après-midi), ce qui n'a pas été sans causer des remaniements dans notre planning : par ex. les visites du campus organisées par la FAE se sont déroulées en trois séries, au lieu de deux, et forment une boucle au lieu d'un cheminement linéaire se terminant à Zélig. Autre nouveauté : au lieu de distribuer des stylos en carton qui ne fonctionnent pas, la FAE a distribué des porte-clefs-décapsuleurs en métal qui fonctionnent très bien ; ils accompagnaient les goodies habituels que sont l'agenda et les classeurs. En outre, les croissants au beurre ont toujours beaucoup de succès.

SECTION 10 : JOURNÉE DE L'ÉGALITÉ DES ÉTUDIANT-E-S

Faisant suite aux regrets du nombre restreint d'étudiants ayant assistés au débat organisé dans le cadre de la journée de l'égalité de l'année précédente, nous avons adopté un nouveau format pour cet événement.

Associé à l'Auditoire, le bureau a organisé, dans le cadre du prix de la Chamberonne 2019, un concours photo ayant pour thème l'égalité au sens large. Ouvert à toute la communauté universitaire et motivés par les prix mis en place pour les gagnants, nous avons reçu un grand nombre de photos. Les participants ont fait preuve d'une imagination débordante et ont partagé des définitions aussi diverses que variées de ce que pouvait être l'égalité.

Les 20 meilleures ont été sélectionnés par un jury pour une exposition de plusieurs semaines à l'Anthropole. Cette dernière s'est clôturée, le 17 avril, par un apéritif pour la remise des prix et le dépouillement du vote du public qui a élu leur photo préférée. Cet événement s'est révélé être une réussite, l'exposition ainsi que l'apéritif de clôture ont touché un grand nombre d'étudiants.

SECTION 11 : POINT. VIRGULE,

La FAE, en collaboration avec le Service culture et médiation scientifique et Fédérond – Union des associations de l'UNIL, a organisé le 9 octobre 2018 un rendez-vous des associations d'étudiant-e-s de l'UNIL.

La FAE a invité les diverses associations représentatives et culturelles à venir se présenter. Elle s'est chargée de communiquer l'événement au mieux par la distribution de flyers, par Facebook et par e-mail.

La soirée a réuni une trentaine d'associations qui se sont présentées à tour de rôle de manière ludique et originale. Afin de motiver d'autant plus les associations à produire une présentation réussie, le comité d'organisation du Point. Virgule, incluant un membre de Fédérond, du Bureau de la FAE et du Service culture et médiation scientifique, a mis en place un concours voulant récompenser de manière financière l'association ayant produit la « meilleure » performance. Ensuite, un apéro a été organisé par la FAE .

Les gagnants du concours ont été Le PET! , qui a remporté le prix du comité, et BoulevArt! , qui a remporté le prix du public.

Le format ayant beaucoup plu au comité d'organisation, il a été décidé de réitérer l'événement au cours du semestre d'automne 2019.

SECTION 12 : PROBLÈMES JURIDIQUES

La FAE avait envoyé au courant du printemps 2018 un rapport à la Direction de l'UNIL faisant part d'un certain nombre de problèmes juridiques en lien avec les recours traités par la CARE. En février 2019, la Direction a répondu aux différents points soulevés : si des divergences d'opinion subsistent sur certains points, la Direction a admis sans réserve la pertinence d'autres problèmes et s'est engagée à les résoudre dans le sens demandé par la FAE. Une rencontre informelle avec M. le Vice-Recteur Zanetti à la fin février 2019 a permis en outre de clarifier certains points de détail en ce qui concerne les procédures de recours universitaires.

Parallèlement à ce rapport, deux autres problématiques ont avancé durant cette année académique. D'une part, suite à une discussion avec le Comité HEC, qui a ensuite relayé la problématique auprès du Conseil de faculté, la Faculté des HEC semble favorable à étendre le temps mis à disposition des étudiant-e-s pour la consultation des copies d'examen : à l'heure actuelle, ce temps s'élève à 10

minutes par examen, ce qui est très court ; l'idée serait de doubler ce temps, soit 20 minutes par examen. D'autre part, une recherche effectuée par Mme Charlotte Pittet, juriste à la CARE, a permis d'établir un panorama des pratiques de perception de la taxe de retard d'inscription aux examens, taxe s'élevant à CHF 200.-, suite à la plainte d'un étudiant qui se trouvait dans l'impossibilité de payer cette taxe en espèce comme il lui était demandé ; cette recherche a montré que, malgré le fait que la plupart des facultés percevaient ladite taxe uniquement via un paiement en espèce, justifiant cette pratique de diverses manières (suivie du paiement, rapidité de la démarche, etc.), certaines facultés acceptaient le paiement par bulletin de versement ou e-banking : les informations ainsi récoltées permettront à la FAE de mieux rediriger les étudiant-e-s rencontrant un problème avec cette taxe de retard.

SECTION 13 : SUBVENTIONS

Cette année, la FAE a aidé les 26 associations de l'université suivantes, pour un montant total de CHF 42'041.- ; pour l'année académique 2018-2019. Deux associations ont été subventionnées deux fois durant l'année.

Association	Montant octroyé
AEAU	1000.-
Bal de médecine	1000.-
COSPOL	1531.-
EnviroSwiss	0.-
FilmOns	700.-
Fréquence Banane	2200.-
FSLE	1500.-
Garderie	200.-
GRC	1400.-
HEC Espace Entreprise	0.-
LA'PEL	1000.-
Le Cabanon	2000.-
Le Cabanon	1000.-
Légumes Perchés	4000.-
OChé	1500.-
Oikos	440.-
Orphi	780.-
Plafond	800.-
Polysports	4000.-
Pourquoi Pas ?	500.-
Prix de l'Ailleurs	500.-
Shakespeare Festival	1810.-
Shape	460.-
Shape	500.-
Students Games	3000.-
Talma	1000.-
Uni'AHME	200.-
UNILIVE	8000.-
Unison	1200.-
Total	42'241.-

SECTION 14 : UNILIVE

Comme pour chaque édition du festival, la FAE a été l'un des principaux partenaires d'*Unilive*, que ce soit au travers du soutien et de l'aide fournie toute l'année ou au travers du soutien financier de 8000 CHF permettant au festival de perdurer d'année en année.

Cette édition, qui a eu lieu le deux mai 2019 sur le site de l'Université de Lausanne, fût encore à nos yeux une grande réussite. Après les défis que l'association *Unilive* a surmonté lors de l'édition précédente notamment à cause des nouvelles contraintes sécuritaires, cette édition a servi à consolider les bases du festival pour permettre de mieux accueillir le nombre croissant de festivalier. Grâce aux soutiens de la FAE ainsi que celui de l'Université de Lausanne, le festival *Unilive* s'agrandi d'année en année et devient un événement marquant pour les étudiants de l'Université de Lausanne.

SECTION 15 : VIN CHAUD

La collaboration entre UNILIVE et la FAE a de nouveau permis d'offrir un peu de réconfort et de chaleur aux étudiant-e-s durant les derniers jours de décembre. Les deux associations ont ainsi servi près de 100 litres de vin chaud le 20 décembre 2018 pour le plus grand plaisir d'environ 350 personnes.

SECTION 16 : VORTEX

Suite à la visite du chantier en été 2018, la FAE a été conviée à visiter le bâtiment quasiment terminé en mai 2019 : cette visite a permis de mieux se rendre compte des futurs logements étudiants, qui seront gérés par la FMEL (et d'avoir le swag absolu en portant le casque de protection, les grosses bottes crasseuses et le gilet de chantier).

SECTION 17 : REGLEMENTS

Suite à un mouvement initié par M. Loïc Pillard au printemps 2018, la FAE a mis au goût du jour l'entier de ses Statuts et de ses règlements. Il est nécessaire de procéder de temps en temps à un remaniement complet, l'accumulation de petites modifications successives rendant souvent le texte incohérent et peu digeste.

SECTION 18 : PROJET LOGEMENTS

Dès le début du semestre de printemps 2018, l'AGEPOLY a contacté la FAE afin de lui faire part de son intention de mettre en place un GT dans le but de mettre en lumière la situation estudiantine concernant les logements.

Le but premier était d'élaborer d'éventuelles demandes à adresser aux différentes fondations disposant de logements au sein de la ville de Lausanne afin d'améliorer la situation des étudiant-e-s y logeant.

Après plusieurs réunions, il a été décidé que pour pouvoir définir les demandes à adresser aux institutions, il était nécessaire de comprendre les besoins des résident-e-s. Nous avons donc pris la décision de mettre en place un sondage afin de récolter un maximum de témoignages sur la situation actuelle de ces étudiant-e-s.

Une fois les résultats acquis, nous avons organisé une réunion avec les différents responsables des services et des organisations responsables du logement étudiant à Lausanne. Il conviendra d'organiser rapidement une nouvelle rencontre pour décider de la suite à donner au rapport de résultats.

CHAPITRE 4 : RAPPORT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE *L'AUDITOIRE*

SECTION 1 : ÉVÉNEMENTS

L'année écoulée, les activités de *L'auditoire* ont été les suivantes :

Evénements habituels

- Prix littéraire de la Sorges, en collaboration avec *Archipel*.
- Prix photographique de la Chamberonne réalisé en collaboration avec la FAE dans le cadre de la journée de l'Égalité (au cours duquel une exposition des meilleurs clichés ainsi qu'un prix du public ont été organisés).
- Tenue d'un bar en compagnie de Zelig et Docteur Gab's à UNILIVE.

Publications

Les publications n'ont pas été en reste, avec des dossiers conséquents sur la mode, le mariage, les jeux vidéo, la prison, les anniversaires et enfin l'exotisme.

Site internet

Le site internet a quant à lui continué d'accueillir les compléments web des numéros papiers, les comptes rendus de festivals et autres critiques culturelles, mais également les couvertures d'événements survenus sur le campus (Projet écologique de la Haute Ecole de de Travail Social, Interview du chanteur de Cold Bath venu jouer à Unilive, annonces de spectacles du festival Fécule...)

Nouveautés

Dans la volonté de renouveler le contenu du journal et de le perfectionner, diverses nouveautés ont également été mises en place :

- La création de la chronique *Visages de notre temps* et *S'exprimer* dans la rubrique *Société*
- La création de la chronique *C'est arrivé à l'Unil* et *Sportifiant* dans la rubrique *Campus et Sport*
- La création de la chronique *A la rencontre de...* dans la rubrique *Culture*
- Le lancement de projets pour changer le logo et le site internet

SECTION 2 : COMITÉ DE RÉDACTION

Rédaction en chef

Mathilde de Aragao (ancienne cheffe Culture) remplace Suzanne Badan. Judith Marchal garde son poste

Rubrique Dossier

Fanny Cheseaux (fidèle rédactrice de l'an dernier) remplace Thibault Nieuwe Weme

Rubrique Société

Yaelle Raccaud (fidèle rédactrice de l'an dernier) remplace Sébastien Brunschwig

Rubrique Campus et Sport

Carmen Lonfat (fidèle rédactrice de l'an dernier) remplace Irène Dutoit

Rubrique Culture

Maxime Hoffmann (fidèle rédacteur de l'an dernier) remplace Mathilde de Aragao

CHAPITRE 5 : RAPPORTS DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S

SECTION 1 : COMMISSION DE CONTRÔLE

Ne s'est pas réunie durant l'année académique 2018-2019.

SECTION 2 : COMMISSION DE POLITIQUE UNIVERSITAIRE

Ne s'est pas réunie durant l'année académique 2018-2019. Un groupe de travail concernant la politique universitaire s'étant toutefois créé en cours d'année pour réformer le règlement lié aux positions politiques de la FAE.

SECTION 3 : COMMISSION SOCIALE

Ne s'est pas réunie durant l'année académique 2018-2019.

TITRE III : RAPPORTS D'INSTITUTIONS TIERCES

CHAPITRE 1 : COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA DIRECTION

SECTION 1 : COMMISSION DE L'ALIMENTATION

La Commission de l'alimentation s'est réunie trois fois lors de cette année académiques, dont une fois avec la Commission de la Durabilité, et a continué ses réflexions sur l'alimentation au sein de l'Université de Lausanne.

Les baux de locations des restaurants approchant de leur fin, une discussion a été menée quant aux contrats de ceux-ci. En parallèle, la Commission s'est également penchée sur l'appel d'offre du restaurant du nouveau bâtiment Vortex, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2020.

La rencontre avec la Commission de la Durabilité a permis un échange sur les efforts fournis et souhaités par l'Université pour un approvisionnement responsable de sa nourriture. Dans le cadre du développement d'un futur cadre de référence pour l'offre alimentaires des restaurants présents sur le campus, la provenance des denrées a particulièrement été discutée.

Finalement, les commissions jointes ont évoqué la possibilité d'introduire un système de vaisselle à l'emporter consignée, lavable et réutilisable, afin de limiter au maximum les contenants jetables.

SECTION 2 : COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La commission de la Bibliothèque s'est réunie à deux reprises durant l'année académique 2018-2019, en date du 10 octobre 2018 et le 13 mars 2019. Les deux points principaux qui ont été abordés durant ces séances étaient la rénovation et l'extension de la bibliothèque Unitech ainsi que la question de l'Open Access. Pour le moment, aucune décision concrète concernant Open Access n'a été prise. Concernant les travaux de l'Unitech, ils devraient commencer dans le courant du semestre de printemps 2020, leurs fins étant prévues en 2022.

SECTION 3 : COMMISSION DE DURABILITÉ

La FAE a de nouveau siégé à la Commission consultative de la direction sur la durabilité. Les projets sur le long terme entrepris lors de l'année académique précédente se développent pas à pas et cela fait plaisir de voir que les remarques et propositions de la commission sont bien prises en compte par la direction.

Cette année, il a été décidé de séparer la commission 4 Groupes de Travail (communication, mobilité professionnelle, terrains agricoles, alimentation), de manière à ce que chacun-e puisse mettre à profit ses compétences dans un domaine précis.

Le projet université à 2000W est toujours en cours et la commission du label a accepté l'UNIL comme site en transformation, ce qui signifie que dès lors l'UNIL a 20 ans pour arriver à cet objectif de 2000W.

Par ailleurs de nombreux travaux de modernisation des infrastructures sont en cours avec notamment la centrale de pompage des eaux du lac et de chauffage.

SECTION 4 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ

Révision de la Directive 0.2

(Promotion de l'égalité à l'université de Lausanne). Les propositions de reformulation par la COMEG ont largement été acceptées.

Cette révision était très importante, car l'université a désormais une directive statuant qu'elle condamne toute forme de discrimination, en plus de prendre des mesures visant à concrétiser dans les faits le principe de l'égalité comme précédemment uniquement le cas. (cf. préambule Dir. 0.2). Elle offre ainsi une base légale en cas de discrimination.

Création de la Directive 0.4

Concernant la prévention et la gestion des conflits, ainsi que les atteintes à la personnalité au sein de la communauté universitaire.

Importance de cette directive :

L'unil inclus désormais les cas de harcèlement sexuels inter-étudiants dans une directive. Avant cela, il n'existait aucune législation pour ces situations.

L'unil a aussi obtenu un contrat avec le groupe IMPACT, pour qu'il traite aussi des cas inter-étudiants si l'unil le demande. (Normalement le groupe IMPACT intervient uniquement si une des parties est inscrite dans un rapport de travail).

Aspect à contrôler :

Cette directive reste relativement vague sur la prise en charge effective des cas. Après demande de précisions, les représentantes du BEC ont confirmé que dans les faits le groupe IMPACT sera contacté de manière systématique. Or, l'art. 15 §3 de la directive conçoit pourtant plusieurs étapes risquant de ne pas faire aboutir une plainte. Ex : la procédure implique un premier passage par le conseil de conseil et médiation. Puis cet organe prendra la décision de le transmettre, ou non, le cas au conseil de discipline, qui décidera à son tour s'il veut confier le cas au groupe IMPACT.

En outre, la première étape de prise en charge des personnes victimes de harcèlement sexuel reste le service de médiation, ce qui ne semble pas être le plus adapté.

Recommandations :

Le.la prochain.e représentant.e des étudiants et la FAE devront assurer un contrôle régulier afin de s'assurer de la bonne prise en charge des cas qui adviendront.

Demander des assurances et preuves PRECISES quant aux formations des médiateurs-trices dans la prise en charge de victimes de harcèlement sexuel. (soit outre leur formation générale de médiateur-trice).

Vision 50/50

La plus grande partie des réunions a été consacrée à ce plan visant à une représentation plus égale des femmes et des hommes dans tous les postes de l'unil. Elle est coordonnée par le BEC, en collaboration avec les différentes facultés.

La représentation des étudiant.e.s constate qu'il existe de grandes différences dans les mesures mises en œuvre au sein de chaque faculté. Elle a aussi émis une réserve quant à la pertinence méthodologique d'une auto-évaluation comme unique système d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en place.

Continuation/recommandations :

La représentation des étudiants propose pour les prochaines séances la demande de l'établissement de certaines mesures à minima, en s'inspirant de celles mises en place par la faculté des géosciences.

Celles-ci n'allant pas à l'encontre des particularités de chaque faculté, que cette vision tient à respecter.

Elle propose aussi de revenir sur l'instauration de formations OBLIGATOIRES aux questions de genre, pour la totalité du personnel de l'unil, ainsi que de manière périodique. (Actuellement certaines formations existent sur une base volontaire et ne touchent que des populations déjà sensibilisées).

Ces formations seraient d'ordre des comportements de travail à adopter pour éviter toute discrimination (ex : recrutement, rapports de travail, harcèlement sexuel, etc.).

SECTION 5 : COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

La commission s'est réunie le 12 mars 2019, les principaux sujets traités ont été les suivants :

- Bachelor à temps partiel : L'offre pour les Bachelors à temps partiel sur la base des travaux de la commission est sur le point d'être terminée, l'entrée en vigueur est prévue pour la rentrée 2020 selon la Direction.
- Anonymisation des examens : le préavis positif de la commission a permis à la Direction de la valider sous réserve de la nature de l'examen et des contrôles continus.

- Évaluation des enseignements : Un rapport sur le préavis de la commission est en cours de rédaction au sein du CSE, par l'intermédiaire de Mme Antille, à destination de la Direction.
- Mobilité étudiante : La commission soutient l'augmentation constatée des échanges entrants et sortants des étudiants tout en souhaitant maintenir un certain équilibre. Par ailleurs elle constate la non-augmentation des échanges entre universités suisses. L'Université peine entre autres à attirer des étudiants entrants anglophones, ceci étant à priori dû au manque de cours proposé en anglais dans certaines filières.

SECTION 6 : COMMISSION QUALITÉ ET VALORISATION

La CQV s'est réunie à trois reprises durant l'année académiques 2018-2019. Quelques nouveautés ont eu lieu d'un point de vue organisationnel : M. Léonard Burnand reprend la présidence de la commission laissée vacante suite au départ de Mme Marie Santiago ; la composition a été revue légèrement à la baisse, afin de gagner en efficacité (7 professeurs au lieu de 10, 3 étudiant-e-s au lieu de 4, etc.). Durant cette année, rien de marquant est à signaler en ce qui concerne les tâches qui ont été confiées à la commission ; la prochaine grosse étape est l'accréditation institutionnelle qui commencera début 2020 (en gros, c'est les démarches que l'UNIL doit entreprendre pour que les diplômes qu'elle décerne soient reconnus comme diplômes universitaires) : à cet effet, M. Loïc Pillard a rejoint le comité de pilotage en tant que représentant étudiant.

SECTION 7 : COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 8 : COMMISSION DE LA RELÈVE SCIENTIFIQUE

La Commission de la relève s'est réunie à quatre reprises lors de l'année académique 2019-2019. Elle a premièrement continué les réflexions concernant la confirmation des postes de MA en postes de MER. Suite à des avis contraires sur un point, un premier avis de droit a été commandité par ACIDUL ; la Direction en a suite commandité un second, n'étant pas d'accord avec les conclusions du premier. La Commission s'est ensuite penchée sur la politique de la relève. Les pratiques différant de manière frappante dans ce domaine entre chaque Faculté, un large processus de consultation a eu lieu : il en ressort que, si plusieurs modèles sont envisageables (création d'une nouvelle commission et élargissement des missions de la CPA principalement), l'idée d'une planification des postes de relève a fait mouche. Les Facultés vont élaborer des propositions, qui seront soumises à la Commission pour qu'elle y apporte un regard externe. L'amélioration du suivi des thèses a continuer d'occuper les discussions de la Commission, avec notamment une professionnalisation du suivi, un appui sur les responsabilités de chaque personne ou entité et un suivi dans le temps. Finalement, la Commission a suivi l'avancement de l'enquête sur les emplois des doctor·es de l'UNIL. Le but est d'obtenir des données suffisantes concernant l'emploi des doctor·es X années après la fin de leur doctorat, ainsi que leur parcours depuis.

SECTION 9 : CONSEIL DES AIDES SOCIALES

Cette commission siégeant à huis clos, aucun rapport ne peut être transmis.

SECTION 10 : COMMISSION DES SPORTS UNIVERSITAIRES

La commission mentionne qu'il y a presque 400000 participations aux activités sportives en 2018 soit une augmentation de 25000 par rapport à 2017, ce qui représente une réelle fierté pour le

service des sports. Concernant la construction des infrastructures, les avancées sont nombreuses. Le terrain synthétique est notamment terminé, les deux terrains naturels pour le football et le rugby seront praticables à la fin du mois de juin 2020. La salle SOS 2 a été fermée durant l'été 2019 pour être remise en conformité et améliorer ses équipements. Finalement, la salle de musculation sera rénovée en fin d'année 2020, pour être opérationnelle pour la rentrée 2021.

Quant au programme sportif pour 2019-2020 celui-ci reste inchangé par rapport à l'année dernière. La tarification ne change pas. Seules, les activités payantes augmenteront de 2 francs par semestre, ce qui est relativement négligeable compte tenu de la qualité de la prestation fournie. Pour le prix des sports Unil/EPFL, les membres ont à l'unanimité voté pour l'attribution du prix des Sports à Simone Troxler (UNIL, course à pied) gagnante du Marathon de Lausanne et Benoît Pierre Bégot pour l'EPFL (arts martiaux).

SECTION 11 : FOND D'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Les projets du FIP 2019 ont reçu leur financement. Au printemps 2019, le Comité de sélection a reçu les demandes pour le FIP 2020 : curieusement, il y a eu environ moitié moins de demandes par rapport aux éditions précédentes (10 demandes au lieu d'une vingtaine) ; il faudra donc se positionner quant au format actuel du FIP et réfléchir s'il est nécessaire de modifier certains aspects. Lors de la séance de sélection du 18 avril 2019, 3 projets ont été écartés par le Comité de sélection, dont fait partie M. Loïc Pillard ; les 7 projets restant seront définitivement acceptés, une fois les compléments demandés reçus, lors de la séance finale qui aura lieu courant septembre 2019.

CHAPITRE 2 : AUTRES INSTITUTIONS

SECTION 1 : COMMISSION CANTONALE DES BOURSES D'ÉTUDES

La commission cantonale des bourses d'études (CCBE) s'est réunie en date 18.09.2018, où le rapport d'activité de l'OCBE a été accepté. De plus, un membre de la FAE, David Raccaud a été élu formellement à la sous-commission de la CCBE, la sous-commission des cas dignes d'intérêt. Cette sous-commission se déroulant à huis clos, aucun rapport ne peut être transmis.

SECTION 2 : CONSEIL DE FONDATION DE LA FSLE

Activités locatives

Durant cet exercice, la FSLE a géré 92 chambres sur 6 sites :

- Le Valentin (34 chambres),
- Le Chablais (39 chambres),
- Couchirard 6 (6 chambres),
- Morges (2 chambres) résilié pour mars 2019,
- Bérée 26A et B (3 et 6 chambres respectivement), et
- Industrie 13 (2 chambres) dont le prêt à usage par la Ville de Lausanne s'est terminé fin 2018.

A noter que la villa Marc-Dufour (10 chambres) et l'extension du complexe de la Bérée, aux Fiches Nord, (25 chambres) seront ouvertes aux étudiants à partir de septembre 2019.

De manière générale, le taux de remplissage des chambres mises à dispositions par la FSLE est entre 95% et 100% pendant la période des cours et baisse durant l'été (85% en juillet et 70% en août).

Par ailleurs, la FSLE a obtenu des dons et subventions de la Loterie romande et de la Fédération des Associations d'Etudiant-e-s (FAE) afin de financer l'ameublement des appartements aux Fiches Nord.

Activités internes

La FSLE a confirmé le contrat qui la lie avec M. Eran Shoshani, Directeur en CDI de la FSLE. Il a repris l'ensemble des activités, avec l'appui ponctuel de Madame Laurence RoCHAT pour la comptabilité et le bouclage des comptes. M. Niels Rohrer, assistant de gestion, a présenté sa démission au début de l'été 2019. Monsieur Robin Bodenstein a été engagé pour ce poste, soumis également à un horaire variable, afin de suppléer M. Shoshani dans les activités liées directement aux locataires.

La Présidence du Conseil de Fondation a été assurée cette année encore par M. Valentin Berclaz. Le Conseil de Fondation a vu partir M. Joachim Léger en septembre 2018, ainsi qu'Anton Zeller au printemps 2019, tous deux représentants des étudiant-e-s. Lara Zender et Léopold Pajic ont été élus à leur place. Le poste de représentant-e des locataires est toujours vacant et sera pourvu à la rentrée.

CHAPITRE 3 : UNION DES ÉTUDIANT-E-S DE SUISSE

SECTION 1 : COMMISSION DE L'ÉGALITÉ (CODEG)

Plusieurs conférences et focus-groupes ont eu lieu dans le cadre de la campagne « Etudie ce que tu veux », qui vise à sensibiliser les différentes écoles de commerce, gymnases et lycées et écoles professionnelles à la question de l'égalité et du genre. Un nombre important de flyers et posters ont été commandés par ces écoles en Suisse Romande et en Suisse Allemande. La CodEg va continuer de travailler avec ces institutions pour pérenniser la campagne.

La CodEg a aussi travaillé et communiqué sur la grève des femmes. Une délégation s'y est également rendue !

Des travaux et discussions ont également été menés pour renforcer la présence des femmes lors des AD et différentes réunions. L'idée est d'arriver à la parité de paroles et de motiver les femmes au maximum !

Il y a aussi idée de créer un projet de communication national avec des espaces chats pour discuter de la thématique de l'égalité avec le plus grand nombre. Le projet est en cours de construction.

SECTION 2 : COMMISSION DES FINANCES (COFI)

Durant cette année académique, Florent Aymon s'en rendu 3 fois à Berne pour suivre les présentations lors de la commission des finances. De grosses modifications ont été faites, puisque le système de taxation des sections a été revu complètement de manière à le rendre plus juste. En effet, avec l'ancien système les sections comptant beaucoup d'étudiants mais recevant peu d'argent de leur université payaient beaucoup. Avec le système actuel basé sur 6% du budget et CHF 1.90.- par étudiant-e, le système est bien plus équitable. Cela. Combiné au calcul correct d'étudiant-e (en soustrayant les doctorant-e-s puisque nous ne les représentons pas) a par exemple permis à la FAE de réduire de près de CHF 15'000.- les taxes versées à l'UNES.

Par ailleurs, comme d'habitude, nous avons été assez surpris du manque de participation des autres sections dans cette commission des finances, surtout au vu de l'enjeu majeur de l'année lié aux taxations des sections.

SECTION 3 : COMMISSION INTERNATIONALE ET DE SOLIDARITÉ (CIS)

Les thèmes de la commission ont porté sur l'organisation de la communication autour du programme successeur d'Erasmus+, à travers la réalisation d'une vidéo en quatre langues pour vulgariser la volonté des étudiants suisses de faire partie du programme Erasmus+. Par ailleurs, la commission a aussi planché sur l'élaboration d'un hashtag et d'une stratégie de communication pour les médias sociaux. Finalement, un groupe de lecture autour d'un livre sur l'histoire du processus de Bologne a été créé.

De plus à travers leur participation dans cette commission, M. Florent Aymon et M. Federico Seragnoli ont pu se rendre, pour le premier 4 fois et le second 1 fois, à l'étranger pour représenter les intérêts des étudiant-e-s Suisses au niveau européen, dans les différentes séances et assemblées générales de l'European Student Union (ESU).

SECTION 4 : COMMISSION DE LA POLITIQUE DES HAUTES ÉCOLES (HOPOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 5 : COMMISSION SOCIALE (SOKO)

Aucun rapport n'a été transmis.

SECTION 6 : CONSEIL DES SECTIONS

Cette année, M. Florent Aymon s'est rendu une fois par mois à Berne pour assister aux conseils des sections de l'UNES, toujours accompagné d'un-e membre du bureau, de manière à assurer une continuité dans le dossier. Malheureusement, la FAE est de plus en plus souvent la seule université romande représentée, bien que la FEN ait commencé à participer plus régulièrement depuis leur renouvellement de comité ce printemps. Toutefois, le quorum n'a pas été atteint lors de la dernière séance de l'année en août, seule la FAE et la SUB (Berne) ayant fait le déplacement.